



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



24142892

ile.

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

25 SEP. 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0437 347 363**

Nom

(en entier) : **THY MARCINELLE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de l'Acier 1 - 6000 Charleroi**

Objet de l'acte : Renouvellement - Nomination - démission

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2024

3. Décharge de gestion aux Administrateurs

Par un vote spécial et à l'unanimité, l'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

4. Renouvellement-nomination-démission d'Administrateurs

a) Les mandats des Administrateurs étant arrivés à échéance à la présente Assemblée, celle-ci, à l'unanimité, décide de renouveler pour deux ans les mandats d'Administrateurs (soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2026 appelée à approuver les comptes annuels au 31.12.2025) de :

- Mr Claudio RIVA,
- La société Umbiriva SRL représentée par Mr Umberto RIVA,
- Mr David VALENTI et
- Mr Angelo IPPOLITI,

qui acceptent.

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Claudio RIVA est rémunéré ;

Le mandat d'Administrateur de la société Umbiriva Srl représentée par Mr Umberto Riva est rémunéré sur production d'une facture.

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Angelo IPPOLITI est rémunéré.

L'autre mandat est exercé à titre gratuit.

Réservé
au
Moniteur
belge



Pouvoirs de publication

L'Assemblée, à l'unanimité, confère tous pouvoirs pour les besoins de la publication des présentes et de leur enregistrement au greffe, avec pouvoir de substitution, à Monsieur David VALENTI et à Madame Ingrid DUVIVIER, chacun d'eux pouvant agir séparément.

Pour extrait conforme

David Valenti
Mandataire

Ingrid Duvivier
Mandataire